



## Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement École Émile-Nelligan

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Émile-Nelligan, tenue le jeudi 11 février 2016 à 18 h 45.

### **Sont présents,**

Mme Xiao Qi Fan, représentante des parents  
Mme Julie Letendre, représentante des parents  
M. Vincent Francou, représentant des parents  
M. Philippe Rivest, représentant des parents  
Mme Jessica Houde-Woytiuk, représentante des parents  
Mme Mélanie Prévaille-Cyr, représentante des enseignants  
Mme Julie-Anne Proulx, représentante des enseignants  
Mme Chantal Boucher, représentante des enseignants  
Mme Mélanie Touchette, représentante des enseignants  
Mme Christine Laroche, représentante des enseignants  
Mme Manon Ostiguy, directrice  
Mme Isabelle Claveau, directrice adjointe  
Mme Johanne Sirois, représentante du soutien  
Mme Christine Tellier, représentante des parents

### Sont absentes :

Mme Anne-Marie Manoukian, représentante des parents  
Mme Josée Bélanger, représentante du service de garde  
Mme Sonia, Gagné-Lalonde, commissaire



# Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement École Émile-Nelligan

## 1.0 Ouverture de l'assemblée, vérification du quorum

Après avoir vérifié le quorum, il est proposé par M. Philippe Rivest et unanimentement résolu d'approuver de procéder à l'ouverture de l'assemblée à 18 h 45.

## 2.0 Question du public

Information

Pas de question.

## 3.0 Ordre du jour

Approbation

Mme Mélanie Touchette propose et il est unanimentement résolu d'approuver l'ordre du jour avec ces ajouts.

- Dans correspondance                      Invitation cours budget
- Points de la direction                      Rapport annuel

## 4.0 Procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2015

Approbation

Mme Julie Letendre propose et il est unanimentement résolu d'approuver le procès-verbal avec la correction du nom de Mme Jessica Houde-Woytiuk, remplacer le « c » par un « k ».

CÉ-16-02-III

## 5.0 Révision budgétaire 2015-2016

Information

Mme Ostiguy informe les membres que les journées de grève des enseignants ne devraient pas pénaliser les revenus des services de garde, la CS essaie de trouver une solution au manque à gagner.

## 6.0 Photo scolaire

Approbation

Un parent de l'OPP a fait les démarches auprès de plusieurs photographes.

Les parents souhaitent retenir les services de « Pomme Verte ».

- Les prix sont similaires à ce que l'école offrait antérieurement.
- Cette compagnie peut nous garantir la date du 30 septembre, date importante pour l'école (prise des présences officielles).
- Si les parents décident de ne pas commander, l'enfant peut conserver la photo de groupe et une photo de lui-même
- Livraison rapide des commandes (5 jours)
- Mosaïque gratuite pour l'école
- Grand choix dans pour les fonds
- Commande en ligne

Les parents de l'OPP se demandent s'il est préférable de signer un contrat de 1 an ou deux ans.

Les membres du CÉ proposent de signer un contrat de un an et de renouveler pour l'année 2017-2018 si les parents sont satisfaits.

Mme Chantal Boucher propose et il unanimentement résolu de signer un contrat pour une année avec la compagnie « Pomme Verte ».

CÉ-16-02-II2



## Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement École Émile-Nelligan

### 7.0 Frais exigés aux parents - photocopies

Information

Retour sur la possibilité de passer d'un enfant à un enfant de la même famille du matériel didactique reproduit.

- On dit que le coût est très dispendieux pour du matériel photocopie (entre 13 \$ et 19 \$ du cahier). Après vérification, le coût est sensiblement inférieur.
- Selon certains parents, les enfants n'utilisent pas ces documents à la maison;
- La gestion du matériel serait très compliquée et fastidieuse pour le personnel (enseignant et secrétaire), on devrait refaire la facturation de chaque enfant;
- Mme Claveau demandera aux parents de l'OPP de réfléchir sur le sujet. Tant que nous n'aurons pas une solution viable pour tous, le sujet est clos.

### 8.0 Dictée PGL

Information

On réfère les parents au tableau des campagnes de financement. La répartition des profits de la dictée PGL sera répartie de la façon suivante :

- 50 % Dictée PGL
- 50 % à l'école,  
l'enseignant recevra 40 % des profits recueillis dans sa classe pour acheter des jeux, des livres ou autres choses qu'il jugera important pour sa classe et 10 % sera remis aux spécialistes pour l'achat de matériel.

Les élèves feront la dictée le 12 février. Il y aura remise de certificats aux élèves méritants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle. Les élèves méritants du 3<sup>e</sup> cycle pourront participer à la dictée provinciale.

### 9.0 Campagne de tirelires Leucan

Approbation

Depuis quelques années il y a la tradition des tirelires Leucan à l'école Émile-Nelligan. Trois de nos élèves ont eu le diagnostic de cancer, dont une est décédée.

Mme Julie Letendre propose et il unanimement de poursuivre avec la campagne de tirelires LEUCAN.

CÉ-16-02-113

### 10.0 Campagne de financement 2016-2017 avec Humeur

Approbation

Les profits de cette campagne sont comparables à la campagne des agrumes de l'année dernière.

- 129 familles ont participé sur 466 familles
- Délais trop court, à cause des journées de grève
- Peut-être offrir une plus grande variété de produits

Devons-nous reconduire la campagne de financement pour 2016-2017?

Mme Mélanie Prévile-Cyr propose et il unanimement résolu de signer un contrat pour



## Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement École Émile-Nelligan

une année avec la compagnie « Humeur ».

CÉ-16-02-114

### 11.0 Campagne de financement « Mabel Label »

Approbation

Nous voudrions relancer la campagne de financement des étiquettes « Mabel Label ». Nous souhaitons faire la promotion en début d'année et en fin d'année.

Mme Christine Laroche propose et il unanimement résolu de relancer cette campagne.

CÉ-16-02-115

### 12.0 Points du président

Information

Consultation OPC (Objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements), le 1<sup>er</sup> décembre 2015, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire approuvait, à titre de projet pour fins de consultation le document OPC, document remis aux membres du CÉ.

Les modifications proposées sont :

- ✓ Les nouveaux termes utilisés par le Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR);
- ✓ Des éléments quant aux responsabilités des écoles;
- ✓ Une révision des pratiques en ce qui a trait au personnel d'entretien ménager;
- ✓ Des mesures portant sur l'École montréalaise, aide individualisée et les saines habitudes de vie;
- ✓ Les textes ont été revus afin de refléter la réalité des services de soutien aux établissements.

L'an prochain les écoles devront déboursier pour le sel, sable et gravier qu'ils utilisent. On parle ici début janvier 2016.

Mme Ostiguy explique que le budget alloué aux écoles pour l'aide aux élèves est réparti en grande partie selon l'indice de défavorisation, échelle de 1 à 10 et que l'école Émile-Nelligan est à l'échelle 1, par conséquent nous ne pouvons avoir accès au budget de défavorisation.

Les membres souhaitent que la lettre décrivant la discrimination soit envoyée.

### 13.0 OPP

Information

- Fête des finissants  
Les cartes à gratter ont été ramassées par le comité, le 12 février les parents viendront faire le décompte des montants reçus.
- Suivi pizza – TCBY  
En janvier nous avons relancé la campagne, environ 30 enfants se sont ajoutés. Comme c'est la semaine des enseignants, la direction offre à tous les enseignants un yogourt glacé le vendredi 12 février.
- Activités parascolaires.  
Début de cinq activités parascolaires le mardi 9 février. Le tout c'est très bien déroulé pour cette première journée.

### 14.0 Points de la direction

Information

- Grève



## Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement École Émile-Nelligan

Nos enseignants sont toujours en moyens de pression. Pour le moment il n'y a pas de journée de grève de prévue.

- **Projet de loi 86**  
Discussion sur la loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire.
- **Synthèse des taux de réussite 2014-2015**  
Mme Ostiguy donne des informations sur le tableau envoyé aux membres. Ce document a été élaboré sur un échantillonnage de résultats de la CS depuis 2010.

Réf : Synthèse des résultats

« Le taux de réussite au résultat final pour la compétence Écrire des textes variés est un peu plus élevé que celui obtenu à l'épreuve. Cet écart de 2,68 % nous paraît peu préoccupant. Nous pouvons établir le même constat concernant l'écart observé chez les filles (2,54 %) et chez les garçons (2,82 %).

Par ailleurs, l'écart entre le taux de réussite au résultat final des filles et des garçons (5,82 %) est similaire à l'écart entre leur taux de réussite respectif à l'épreuve (6,1 %). Ces écarts sont tous les deux en faveur des filles. »

- **Rapport annuel 2014-2015**

En 2014, la commission scolaire a implanté son nouveau plan stratégique dans lequel s'inscrivent quatre grandes orientations : reconnaître et renforcer l'effet enseignant, assurer une continuité harmonieuse entre les différentes étapes du parcours de l'élève, accentuer l'accompagnement des élèves ayant des besoins spécifiques et le vivre ensemble en français.

Depuis maintenant 2012, notre projet éducatif a trois grandes orientations en lien avec le plan stratégique et la mission de l'école (instruire, socialiser et qualifier).

**Orientation 1** Ouverture sur le monde

**Orientation 2** La qualité de la langue française.

Augmenter de 2 % les résultats à l'épreuve ministérielle en écriture en 6<sup>e</sup> année par rapport aux résultats de la même cohorte en 4<sup>e</sup> année.

**Orientation 3** Le sentiment d'appartenance à son école

- **Gymnase**

Il y aura rajeunissement du gymnase pendant la semaine de relâche.

Installation d'un nouveau plancher acoustique et peinture

Le 19 février un « container » sera installé dans la cour afin de ranger tout le matériel qui se trouve dans le gymnase.

La conséquence de cette réflexion est que les enfants ne pourront plus



## Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement École Émile-Nelligan

manger dans le gymnase, donc à compter du 22 février les élèves dîneront dans les classes.

- Activité rassembleuse du 18 février 2016  
Le comité récompense a préparé une belle journée au chalet pour souligner les efforts des élèves à la 2<sup>e</sup> étape.  
L'activité se déroulera en deux parties :  
    À l'intérieur : les élèves seront encouragés à apporter un jeu de société, ils pourront jouer avec leurs amis dans une autre classe de leur niveau et une tasse incassable pour boire un bon chocolat chaud distribué par des parents bénévoles.  
    À l'extérieur : Les élèves seront encouragés à venir glisser au parc.

### 15.0 CRPRO

Information

Comme il n'y avait pas de DG ou DGA lors de la rencontre, beaucoup de parents ont manifesté leur mécontentement sur différents sujets.

Projet de loi 86, les grandes lignes.

On reparle des frais aux parents : photocopies et frais de garde.

### 16.0 Trésorerie

Information

Explications des tableaux

- Projets – Prévisions campagnes de financement 2015-2016
- Suivi CÉ et projets campagnes de financement 2015-2016

### 17.0 Mot de la commissaire

Information

Mme Sonia Lalonde Gagné est absente

### 18.0 Correspondance

- Objectif persévérance et réussite (document envoyé aux membres)  
Le 15 février débute la semaine de la persévérance, malheureusement à cause des moyens de pression des enseignants, nous ne pourrons pas souligner cette semaine.
- Invitation pour une formation sur le budget le 14 mars à 18h  
M. Francou enverra par courriel l'invitation aux membres

### 19.0 Varia

Mme Ostiguy informe le CÉ qu'elle sera absente les 18 et 19 février, elle accompagnera deux élèves du comité UNESCO, une élève de 5e (future relève) et une élève de 6<sup>e</sup>.

Ces élèves ont été choisies pour leur implication depuis le début d'année dans le comité.

### 20.0 Levée de l'assemblée

Approbation

M. Philippe Rivest propose, appuyée par Mme Mélanie Prévaille-Cyr de procéder à la levée de l'assemblée à 20 h 45